

Une transition douce entre plaine céréalière et bocage:



Vers Thiors



Entre St-Varent et Ste-Gemme

Les contreforts de la Gâtine

En se dirigeant vers l'ouest, les paysages ouverts laissent place petit à petit à un paysage de bocage qui se densifie selon un gradient est-ouest. Ce sont les contreforts de la Gâtine. Des parcelles pâturées se mêlent aux parcelles cultivées (elles les supplanteront même en continuant à l'ouest en dehors de l'aire d'étude). Vers Pierrefitte et à l'ouest de Ste-Gemme, la trame bocagère est vraiment dense et qualitative. La maille bocagère entraîne de nombreux effets couloir sur les axes routiers, notamment les petites routes de campagne, mais également sur la D938 Ter au nord de Ste-Gemme. Par endroit, plutôt vers la vallée du Thouaret, on trouve des reliquats de vignoble en bande étroite.

Contrairement à l'est du Thouaret, le relief modèle plus particulièrement le paysage et nuance les perceptions paysagères. On a donc un modelé tout en creux et en élévation, du fait notamment du réseau hydrographique:

- Deux ruisseaux affluents au Thouaret font une incursion sur la moitié ouest de l'aire éloignée, créant ainsi deux dépressions orientées est-ouest. Le bourg de Ste-Gemme se situe dans l'une d'entre elles.
- Vers le lieu-dit la Butte, à l'intersection de la D28 et de la D938 Ter, un coteau oriente les vues vers le nord. Entre ce coteau, Ste-Gemme et St-Varent, des vues se dégagent vers l'est, notamment en périphérie de la D938 Ter.
- Au sud, dans la continuité du relief sur lequel s'implante Pierrefitte, le Bois de Beaumont constitue une particularité topographique remarquable et bien visible dès que le relief se dégage.



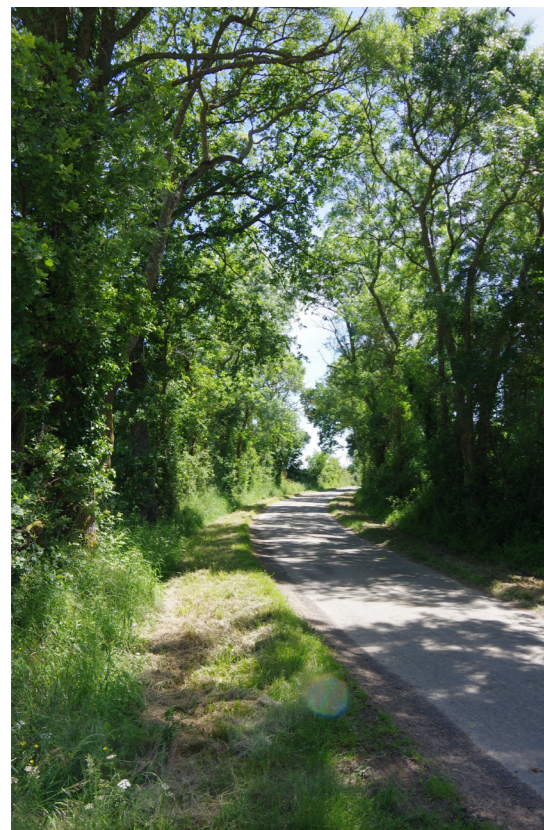
Reliquat de vigne entre Pierrefitte et Glénay



Pâturage de bovins dans des parcelles bocagères vers Luché-Thouarsais



Dégagement visuel vers le sud-est depuis les abords de la D938 Ter au nord de Ste-Gemme



Effet couloir sur les routes de campagne

SYNTHESE

Le site d'étude se situe à l'interface entre des plaines céréalières ouvertes à l'est, et le bocage des gâtines à l'ouest. Il s'agit donc d'un paysage transitoire qui évolue progressivement d'est en ouest, avec une densification de la présence du végétal. Ainsi, depuis les espaces ouverts à l'est du Thouet, le bourrelet que forme l'ancienne carrière sur laquelle s'implante la ZIP est perceptible, mais la distance (>5km) et le rideau végétal apporté par la vallée du Thouet amoindrissent considérablement les sensibilités. Plus on se rapproche de la D938, plus la perception des masques végétaux augmente et les sensibilités diminuent.

Sur la partie ouest de l'aire éloignée, les masques végétaux récurrents entraînent une sensibilité nulle de la plupart du territoire. Il existe des points hauts qui permettent des dégagements plus lointains, mais ceux-ci sont soit orientés dans une direction opposée à la ZIP, soit celle-ci est toujours masquée par des haies ou boisements, de sorte que seuls les abords vraiment immédiats sont sensibles au projet.

2.1.3 Paysages charnières de la vallée du Thouaret : carrières et belvédères

La vallée du Thouaret coupe l'aire éloignée en 2, aussi bien sur la carte que dans les perceptions. Elle adopte deux visages suivant que l'on se trouve au nord ou au sud de Saint-Varent. Au nord du bourg, de grands boisements rendent la limite évidente en formant une barrière végétale, tandis qu'au sud, la vallée se caractérise par un relief en creux. Sur cette partie, le paysage est rendu très particulier par la présence de carrières d'exploitation de diorite, destinées à la réalisation de remblais ou de sous-couches et de revêtements de chaussée.

Les **carrières de La Noubleau** sont exploitées en gradins creusés dans le sol, elles sont de ce fait peu visible en elles-mêmes. Elles génèrent cependant des formes qui sont elles, bien remarquables:

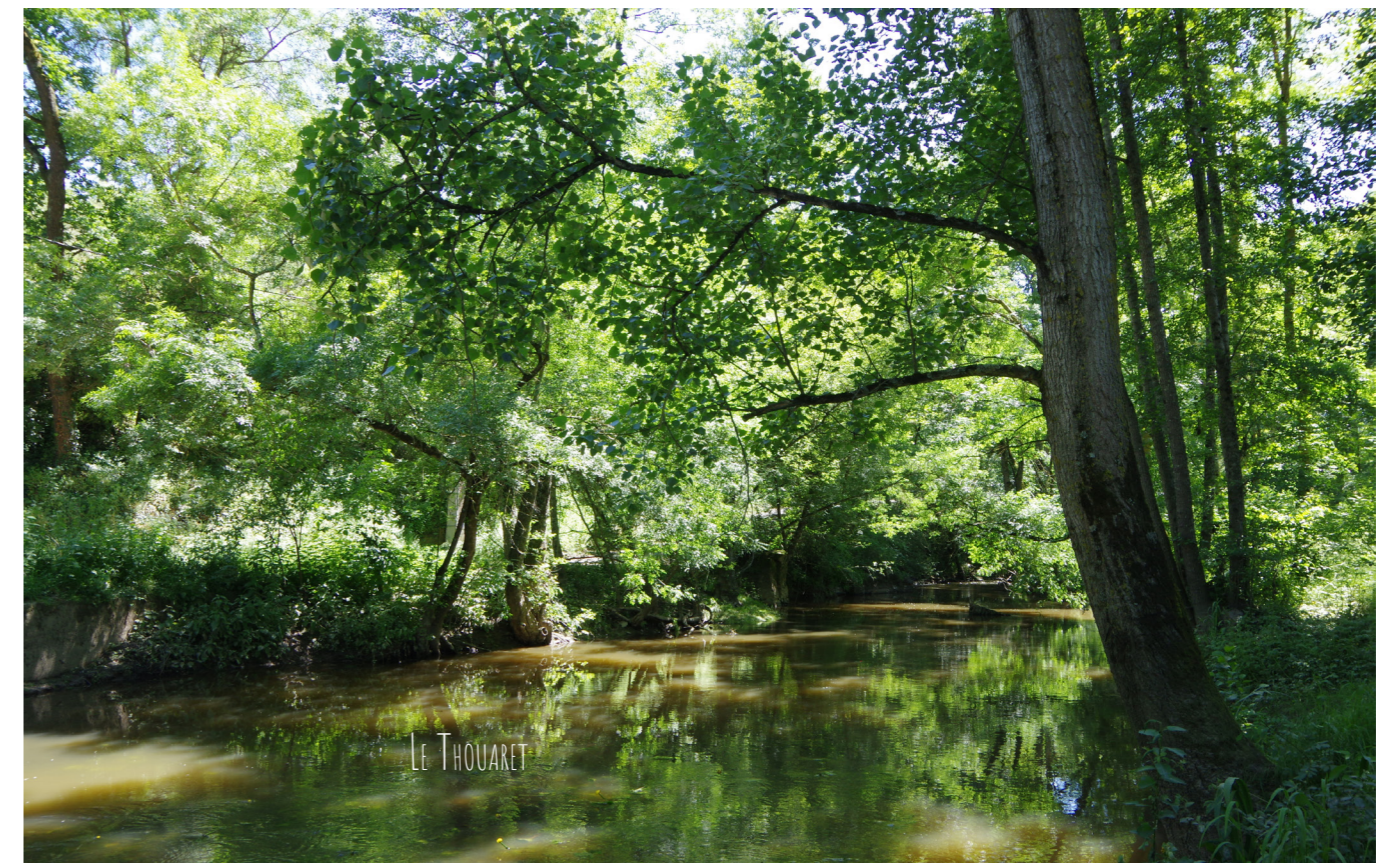
- cheminées, château d'eau et laboratoires installés sur site permettent d'assurer in situ plusieurs phases du processus de fabrication des granulats;
- plusieurs terrils, le plus souvent colonisés par de la végétation spontanée, sont présents autour du site. Ils sont en fait des dépôts de morts-terrains extraits des carrières.

La ZIP est quant à elle située sur une ancienne carrière qui forme elle aussi une butte s'assimilant aux terrils environnants.

Le terril des Pâtis, en bordure des carrières de la Noubleau, a été aménagé en belvédère depuis lequel on a une vue à 360° qui permet d'appréhender la transition entre la Gâtine et la plaine de Thouars, et offre une vue franche sur la ZIP et les carrières de la Noubleau.

Autre point de repère important, mais qui n'est pas lié à l'activité d'extraction, un silo au sud de St-Varent se détache particulièrement en arrivant sur le bourg depuis l'est.

Ambiances fermées en fond de vallée



À l'interface entre le bocage et la plaine :



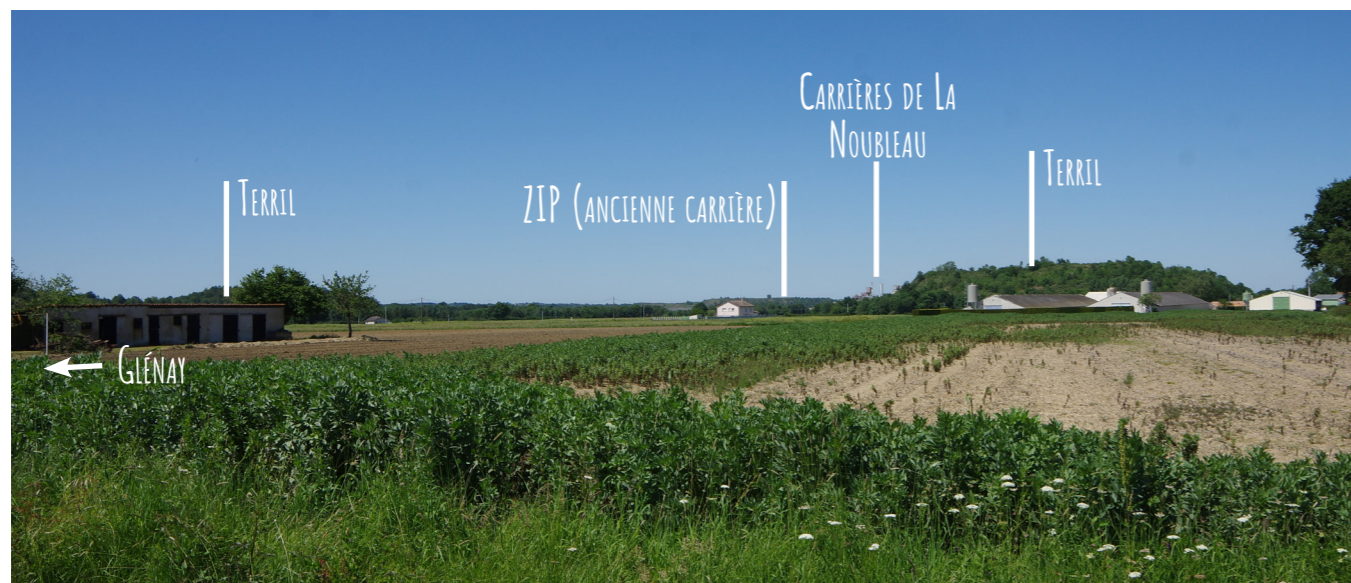
Terrils et silos en point de repère:



Silo au sud de Saint-Varent

SYNTHESE

La vallée du Thouaret se pose à l'interface entre le bocage et la plaine ouverte. Le fond de vallée fermé et les boisements au nord de Saint-Varent permettent des sensibilités nulles depuis ces secteurs, mais dès que l'on remonte sur les coteaux entre Saint-Varent et Glénay, la ZIP est en vue, car elle se situe sur un promontoire créé par l'exploitation d'une ancienne carrière. Les points les plus sensibles sont bien sûr les abords directs de la ZIP, la sortie est de Glénay, et les abords des carrières de la Noubleau, notamment le belvédère du Pâtis, aménagé sur un terril.



Vue sur la ZIP depuis le coteau est du Thouaret en sortie de Glénay

2.1.4 Habitat

Des bourgs implantés sur les cours d'eau

À l'exception de Pierrefitte, implanté sur un léger relief dans le bocage, tous les bourgs sont implantés à proximité d'un cours d'eau. Les centres-bourgs sont fermés par la trame bâtie, mais les franges des bourgs en rebord du coteau sont davantage ouvertes sur le paysage environnant.

Un habitat dispersé dans le bocage et le long du Thouet

En dehors des bourgs on trouve un certain nombre de hameaux sur la partie bocagère du territoire. Ceux-ci sont des regroupements d'une dizaine d'habitations, avec souvent un ou plusieurs bâtiments agricoles perdus dans la trame bocagère.

À l'est de la D938, on rencontre en revanche un véritable désert en termes de bâti, jusqu'en bordure du Thouet où l'on retrouve alors des hameaux étagés orientés vers le cours d'eau.



Le bourg de Saint-Varent, dans le relief en creux du Thouaret



Étagement du bourg de Glénay sur le coteau du Thouaret

SYNTHESE

La plupart des bourgs sont situés en fond de vallée et ne sont donc pas sensibles au projet. On note cependant des sensibilités depuis :

- la sortie est de Glénay sur la D143, due à la remontée du coteau
- la partie de St-Varent située sur la rive ouest du Thouaret et qui se situe face à la ZIP
- le centre-ville de St-Varent qui dispose de brèves ouvertures en direction de la ZIP
- les hameaux situés au nord et à l'ouest, à proximité immédiate du projet



Hameau inséré dans la trame bocagère



Le bourg d'Availles-Thouarsais dans le fond de la vallée du Thouet



Masques végétaux en sortie nord de Pierrefitte

2.1.5 Les paysages et éléments patrimoniaux protégés

Le territoire d'étude et ses paysages se caractérisent par des éléments patrimoniaux dont les plus remarquables sont protégés : édifices protégés au titre des monuments historiques (MH), Sites patrimoniaux remarquables (SPR),... Couvrant une large palette d'éléments représentatifs d'une période donnée, les monuments historiques et les sites concernés s'insèrent dans des contextes paysagers différents. **La perception de ces éléments, leur mise en scène et la qualité du cadre paysager donnent une image du territoire et contribuent à l'intérêt patrimonial des éléments protégés.** La carte présentée pages suivantes dresse un inventaire des protections, des mises en scène et de la visibilité des édifices dans le paysage. Le périmètre d'étude éloigné compte 8 édifices protégés et un SPR.



Château à Glénay (MH 3) dans son écrin paysager aux abords du Thouaret



L'église de Glénay (MH 4) dans son écrin bâti | Chapelle St-Guillaume (MH 2) dans un hameau inséré dans la trame bocagère



Pont sur le Thouet (MH 6) à Saint-Genéroux



Château de Piogé (MH 5) dans le hameau du même nom en bordure du Thouet



Vieux pont (MH 1) dans son écrin bâti à St-Varent

SYNTHESE

Les édifices protégés et le SPR ne sont pas sensibles au projet du fait de leur distance ou bien de l'écrin bâti ou paysager dans lequel ils sont intégrés.